

MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE « DROIT DE L'URBANISME ET DE L'IMMOBILIER »

PARCOURS PROFESSIONNEL :
« EXPERTISE DES BIENS IMMOBILIERS »

OBJECTIF

Estimation judiciaire des biens immobiliers et des biens fonciers, en appui de procédure d'acquisition, d'expropriation ou de sinistre par exemple (amiable, judiciaire). **Cette formation s'inscrit également dans une démarche de certification du métier d'expert en évaluation des biens immobiliers.**

Le module ESI permet de bénéficier de séminaires professionnels orientés sur une approche B to B ainsi que l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession ce qui complète le programme proposé par l'Université de Perpignan.

DÉBOUCHÉS

Agent immobilier, Administrateur de biens, Prospecteur foncier, Expert et/ou encadrement de programmes d'assistance technique, de consultations, d'évaluation de projet immobilier, Expert judiciaire, Juriste d'entreprise, de banque ou assurance...

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme Bac+4 (avoir obtenu 240 crédits ECTS) dans les filières suivantes : Droit, Immobilier, MSG, Gestion technique du patrimoine immobilier, Urbanisme, Sciences Economiques, Sciences Politiques.

ou

Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+5) à la progression de leur carrière.

et

Examen du dossier de candidature et entretien.

RYTHME

2 jours par semaine : formation

3 jours par semaine : entreprise

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, période de professionnalisation, stagiaires en formation continue, CIF.



UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

Immobilier

DROIT
iUP
Urbanisme

L'Ecole Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM, proposent dans le cadre de leur partenariat avec l'IUP de l'Université de Perpignan, un Master Professionnel en « Expertise des Biens Immobiliers ».

(Grade européen Master). La formation se déroule dans les locaux de l'ESI et s'organise en 4 semestres.

(Master 2 : semestre 3 et semestre 4)

TARIFS

Nous consulter.



MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE « DROIT DE L'URBANISME ET DE L'IMMOBILIER »

PARCOURS PROFESSIONNEL : « EXPERTISE DES BIENS IMMOBILIERS »

PROGRAMME

Semestre 3

Contentieux foncier
Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public
Economie de l'habitat
Expertise judiciaire, amiable et arbitrage
Assurance de la construction et responsabilité des constructeurs
Langues : anglais, espagnol ou allemand
Analyse des cycles des biens immobiliers
Gestion patrimoniale
Techniques de construction
Mathématiques financières
Ethique, déontologie et responsabilité de l'expert immobilier

Semestre 3 : 198 h

Semestre 4

Droit du développement durable
Actualité du droit de l'urbanisme durable
Pratiques architecturales et expertises techniques du bâtiment
Informatique (Autocad)
Informatique : préparation au C2i MD2
Management et communication interne
Séminaire de recherche
Conférence environnement socioprofessionnel
Analyse financière des opérations d'urbanisme
Règles générales de l'expertise judiciaire
Aspects techniques de l'expertise
Méthodologie de l'acte d'expertise

Semestre 4 : 231 h

Module « ESI »

Approche interculturelle des marchés
CRM
Entrepreneuriat
Ethique et déontologie : l'exemple américain
Les enjeux du logement social
Management d'équipe appliqué
Management et stratégie
Marketing immobilier appliqué
Technique ERP
Vente complexe et stratégie

Module « ESI » : 126 h

TOTAL : 555 h

PÉRIODE EN ENTREPRISE :
AU MINIMUM 85 JOURS.

RÉALISATION D'UN RAPPORT DE STAGE
ET D'UN MÉMOIRE.
SOUTENANCE DU MÉMOIRE DEVANT JURY.

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

TÉL. : 01 44 20 77 88 - Fax : 01 47 88 06 79

Mail : contact@fnaim.fr

www.groupe-esi.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

Tour Ellipse - 41 avenue Gambetta
92928 PARIS LA DÉFENSE CEDEX